

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/001/8.4

Feuillet n°001

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt deux, le 21 janvier, à vingt et une heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 janvier 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	42
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Dominique BOUSQUET, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY,

Daniel DEVAUX représente Annie DELAGE, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Robert LEYMARIE représente Laurent PELLERIN.

Excusés : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Marie-Claire BOULINGUEZ, Edmond Claude DELPY, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Claude SAUTIER, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Caroline VIEIRA.

SECRÉTAIRE : Mme Bernardette MERLIN.

OBJET : Extension de la zone d'activités économiques Bellevue à Thenon : Acquisition et Aménagement des terrains

Dans le cadre de sa compétence Économie et de la gestion des zones d'activités, la communauté de communes souhaite étendre la zone d'activités de Bellevue à des fins de déploiement des projets d'installations d'entreprise et de réserves foncières.

À cet effet, il est proposé d'acquérir des parcelles nues, comme suit au prix de 6 € le m² :

AR PREFECTURE

024-200041150-20220121-DE2022001-DE
Reçu le 25/01/2022

Nom Propriétaire	Parcelles	Type	Superficie m ²	Tarif unitaire HT	Prix
QUEYROI Alexandre	51	Nu	24	6	144,00 €
QUEYROI Alexandre	655	Nu	6 506	6	39 036,00 €
QUEYROI Alexandre	1062	Nu	303	6	1 818,00 €
QUEYROI Alexandre	1063	Nu	64	6	384,00 €
QUEYROI Alexandre	1065	Nu	21 694	6	130 164,00 €
QUEYROI Alexandre	1061	Nu	27		162,00 €
TOTAL			28 618		171 708,00 €

Cette zone, d'une superficie d'environ 3 hectares, nécessite, dans le cadre de l'implantation d'activités économiques, des aménagements qui sont composés de la création d'une voirie de desserte et de l'alimentation en réseaux secs et humides des terrains qu'elle regroupe.
Ces aménagements représentent une dépense totale hors taxes de 504 635 €.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses H.T.	720 357,74 €
Travaux d'aménagement	504 635,00 €
Acquisitions	171 708,00 €
Frais d'actes	13 736,64 €
Maîtrise d'œuvre	30 278,10 €

Recettes H.T.	720 357,74 €
État DETR/DSIL (50 %)	360 178,87 €
Conseil Départemental (25 %)	180 089,44 €
Communauté de Communes (25 %)	180 089,43 €

Considérant que le prix proposé est conforme,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'acquisition des parcelles telles que listées ci-dessus, moyennant les prix annoncés,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes authentiques d'achat et tout document nécessaire à l'acquisition de ces parcelles,
- **DÉCIDE** de donner son accord pour la réalisation des aménagements nécessaires à la création de la Zone d'Activités Économiques communautaire,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** le Président à consulter des maîtres d'œuvre dans le cadre d'un marché sur Appel d'Offres,
- **SOLLICITE** auprès de l'État (D.E.T.R/D.S.I.L.) une subvention à hauteur de 50 %, et du Conseil Départemental de la Dordogne à hauteur de 25 %,
- **NOTE** que le financement résiduel sera fléché via un emprunt comme inscrit au budget Zones d'Activités Économiques via un service dédié au secteur de Bellevue.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 24/01/2022

Le Président
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir



Haut Périgord Noir